

CONCERTATION POUR LA MISE A JOUR DU TARIF D'OCTROI DE MER



ATELIER « INDUSTRIES »

12 AVRIL 2016

CONTEXTE, OBJECTIF ET ENJEUX DE LA CONCERTATION (RAPPEL)

CONTEXTE :

En janvier 2016, l'Assemblée plénière du Conseil Régional de Guadeloupe a décidé de conserver le tarif d'octroi de mer en vigueur au 31 décembre 2015 jusqu'à l'organisation d'une large concertation en vue de sa révision et la prise en compte du nouveau cadre réglementaire.

OBJECTIF :

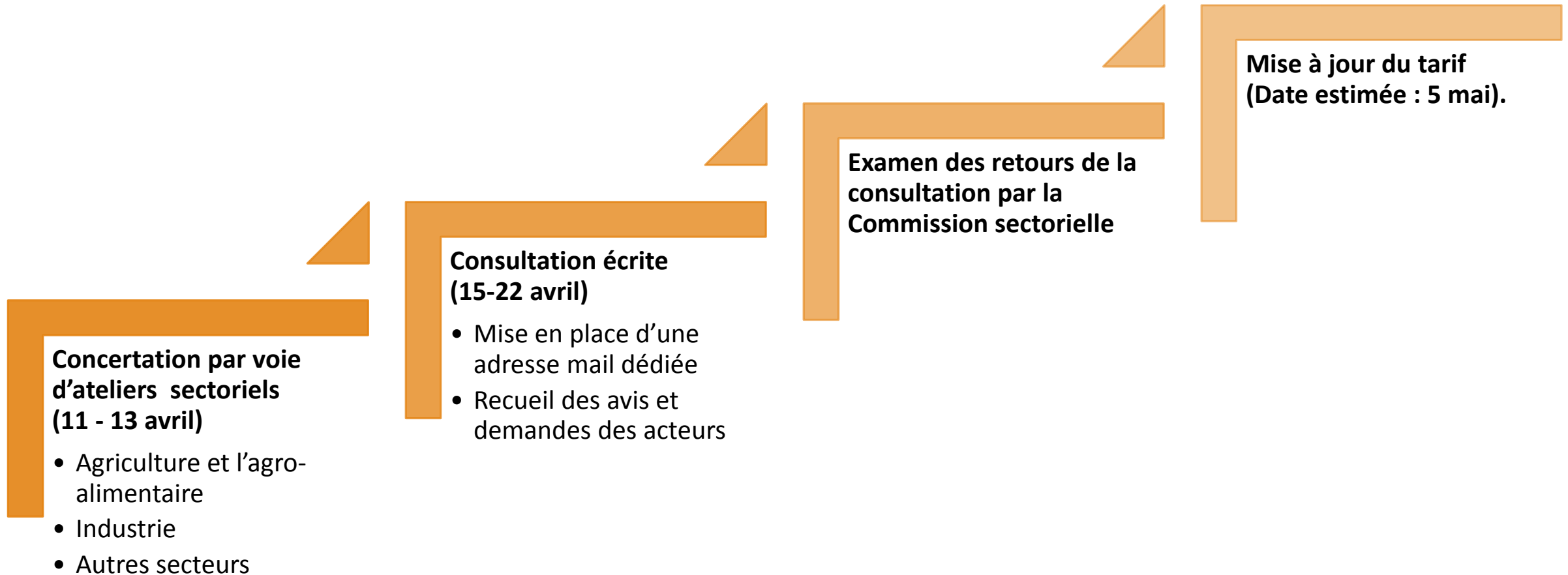
Mettre à jour le tarif d'octroi de mer en tenant compte :

- ☐ Du nouveau cadre réglementaire européen et national
- ☐ Des impacts de l'octroi de mer sur l'ensemble des parties prenantes du territoire régional : ménages, collectivités et entreprises.

ENJEUX A CONCILIER :

- ☐ Maîtrise des prix et du pouvoir d'achat des ménages
- ☐ Développement équilibré des territoires infrarégionaux
- ☐ Maintien et promotion de la production locale
- ☐ Maintien et accroissement de l'emploi quantitativement et qualitativement

PROCESSUS DE CONCERTATION (RAPPEL)



PRINCIPAUX ELEMENTS DE BILAN QUANTIFIE DU DISPOSITIF ANTERIEUR (2004-2014)

Industries

PANORAMA DE L'INDUSTRIE (2008-2013) SELON LES PRODUCTIONS DECLAREES AUX DOUANES

SECTEURS	LISTE	PRODUCTION (Moyenne 2008-2013)	EXPORTATION (Moyenne 2008-2013)	IMPORTATION (Moyenne 2008-2013)	PART DE MARCHÉ DE LA PRODUCTION LOCALE (Moyenne 2008-2013)	EXONERATION OMI (Moyenne 2008-2013)	OMI PAYE (Moyenne 2008-2013)
Industries extractives	A	8 193 558	557	1 660 876	83%	655 485	368 710
	B	27 879 494	1 204 790	221 519	104%	3 624 334	1 254 577
	HORS LISTE	12 169 432	21 865	13 579 533	47%	0	551 434
Total Industries extractives		48 242 484	1 227 212	15 461 927	77%	4 279 819	2 174 721
Industries manufacturières	A	10 487 567	22 154 712	395 254 189	3%	569 738	262 189
	B	123 380 996	7 672 916	212 119 840	38%	14 386 586	3 619 370
	C	2 910 537	3 501 925	9 584 824	32%	727 634	72 763
	HORS LISTE	327 182 209	53 595 268	894 104 037	28%	0	21 931 769
Total Industries manufacturières		463 961 309	86 924 821	1 511 062 891	25%	15 683 958	25 886 092
Total Industrie		512 203 792	88 152 033	1 526 524 818	26%	19 963 777	28 060 814
Total des productions déclarées		721 197 720	159 117 762	1 913 468 456	29%	50 711 306	33 346 371

L'industrie, parmi laquelle domine très largement l'industrie manufacturière, représente 71% de la production locale déclarée aux douanes sur la période 2008-2013. .

Les entreprises relevant de ces deux secteurs, bénéficient de plus de 39% des exonérations d'octroi de mer interne (OMI), alors qu'elles contribuent à hauteur de 84% à la recette d'OMI.

TAXATION DE L'IMPORTATION (OM Externe = OME)

TAXATION OME (OME + OMER)	IMPORT 2008 (SELON RAPPORT D'ETAPE)	IMPORT 2009 (SELON RAPPORT D'ETAPE)	IMPORT 2010 (CHIFFRES DOUANES)	IMPORT 2011 (CHIFFRES DOUANES)	IMPORT 2012 (CHIFFRES DOUANES)	IMPORT 2013 (CHIFFRES DOUANES)
Industries extractives	2 372 109	2 337 291	21 166 103	20 674 237	23 354 821	22 867 001
2,5			16 377 421	14 791 399	16 886 828	16 649 083
4,5	736 769	674 504	916 178	1 396 111	1 143 540	1 288 943
9,5			2 203 326	2 438 376	2 789 279	3 184 750
12,5	1 504 158	1 504 264	1 581 093	1 784 069	1 999 199	1 592 472
17,5	131 182	158 523	88 085	264 282	535 975	151 753
MOYENNE PONDEREE	10,3	10,5	4,1	4,5	4,6	4,4
Industries manufacturières	327 190 644	270 276 369	1 762 808 773	2 210 766 751	2 195 020 782	2 300 314 024
0			7 180	0	4 491	69 662
2,5			16 661 600	20 655 614	25 331 992	21 648 471
4,5	39 213 858	24 303 601	121 499 824	133 372 611	88 096 328	97 416 980
7,5			142 851 522	443 959 380	549 834 806	545 180 830
9,5	123 731 640	109 410 921	1 094 532 319	1 235 802 992	1 146 190 253	1 254 035 536
12,5	125 540 845	104 010 425	308 342 341	290 763 628	292 339 879	293 116 799
17,5	34 080 545	27 815 418	51 514 360	56 911 713	55 423 809	57 055 318
22,5			11 973 146	8 918 364	8 703 448	6 970 289
27,5	4 623 756	4 736 004	7 458 662	11 585 388	20 695 320	16 435 098
52,5			7 967 819	8 797 061	8 400 456	8 385 041
MOYENNE PONDEREE	11,1	11,3	10,0	9,6	9,7	9,7

Trois taux d'octroi de mer externe dominant à l'importation pour les deux secteurs observés : 2,5%, 9,5% et 12,5 % .

La taxation moyenne pondérée est nettement plus forte pour ce qui concerne l'industrie manufacturière (+6 points en moyenne / aux industries extractives).

Rappelons que le niveau de taxation moyen global (pondéré aux valeurs importées) se situe entre 10,2 % et 10,7 %.

NB : les années 2008 et 2009 étant biaisées par le caractère partiel des données nous n'en tiendrons pas compte

TAXATION DE LA PRODUCTION LOCALE (OM Interne = OMI)

SECTEURS	TAUX OMI	PRODUCTION 2008 (VENTES INTERNES RAPPORT D'ETAPE)	PRODUCTION 2009 (LIVRAISONS CHIFFRES DOUANES)	PRODUCTION 2010 (VENTES INTERNES CHIFFRES DOUANES)	PRODUCTION 2011 (LIVRAISONS CHIFFRES DOUANES)	PRODUCTION 2012 (LIVRAISONS CHIFFRES DOUANES)	PRODUCTION 2013 (LIVRAISONS CHIFFRES DOUANES)
Industries extractives	4,5	48 666 643	47 436 713	45 815 057	46 177 909	51 850 285	49 051 150
	9,5		115 895	126 013	131 643	83 594	
MOYENNE PONDEREE		4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
	0						451 362
	1,5		379 618 780	209 090 657	271 795 755	297 708 007	340 445 576
	2,5	122 698 043	120 758 084	128 393 716	119 603 988	128 015 794	175 778 919
Industries manufacturières	4,5	8 654 023	48 907 329	47 649 749	50 362 503	51 500 376	44 976 382
	9,5	44 075	18 385 164	23 651 287	20 855 254	8 652 501	16 584 236
	12,5		5 151	3 653			
	17,5		28 377 370	28 592 654	39 084 030	37 476 478	15 646 955
MOYENNE PONDEREE		2,6	8,1	6,9	7,9	7,7	6,2

Le niveau de taxation moyen pratiqué sur les productions industrielles locales correspondent à la moyenne observée pour l'ensemble des produits livrés (entre 3,3 % et 6,1 % pour les 5 années significatives).

Ces taux sont relativement élevés si l'on considère que toute production locale est en principe exonérée d'OM. Or :

- Certaines productions sont taxées à l'OMI en Guadeloupe (cas du ciment (2%) , du granit 7%), des mélanges bitumeux (7%), des produits de beauté (15%),
- Certaines productions sont mal déclarée (code à 4 chiffres), notamment dans le domaine de la construction (7610), de telle sorte que l'on ne sait pas quel taux affecter. Par défaut nous avons appliqué le taux de 17,5%, alors que 3 produits de cette famille bénéficient en réalité d'exonération.

DIFFERENTIELS PRATIQUES SUR LA PRODUCTION LOCALE « LISTEE » (annexe à la Décision UE de 2004)

SECTEURS	LISTE	DIFFRENTIEL AUTORISE	DIFFERENTIEL PRATIQUE	MOYENNE PRODUCTION DECLAREE 2008-2013
Industries extractives	A	10	8	8 193 558
	B	20	13	27 879 494
Total Industries extractives			Moyenne pondérée : 11,9	48 242 484
Industries manufacturières	A	10	2	3 287 832
			5	0
			7	7 199 735
			10	0
	B	20	2	1 222 850
			7	28 561 052
			10	26 836 343
			13	7 056 299
			15	55 705 380
			20	3 999 072
	C	30	18	0
			23	0
			25	2 910 537
Total Industries manufacturières			Moyenne pondérée : 11,9	463 961 309
Total des deux secteurs				512 203 792

La moyenne pondérée du différentiel pratiqué pour ces deux secteurs est sensiblement inférieure à la moyenne générale (14,4 points d'écart de taxation entre la production locale et l'importation) et surtout à celle du secteur agro-alimentaire (18,1).

De manière générale, comme pour l'ensemble des secteurs, les différentiels autorisés sont faiblement valorisés

EXONERATIONS ET DEPENSE FISCALE SUR LA PRODUCTION LOCALE

EXONÉRATIONS PAR SECTEUR SUR LES LIVRAISONS (ESTIMATION ACTION PUBLIQUE CONSEIL)

	Industries extractives			Industries manufacturières		
	LIVRAISONS PRODUITS DE LISTES	EXONERATION	TAUX EXONERATION	LIVRAISONS PRODUITS DE LISTES	EXONERATION	TAUX EXONERATION
2008	36 851 598	4 398 299	11,9%	129 039 069	14 309 492	11,1%
2009	37 141 947	4 297 697	11,6%	123 427 015	14 602 258	11,8%
2010	36 794 725	4 301 802	11,7%	128 943 755	15 253 465	11,8%
2011	36 490 843	4 254 244	11,7%	121 282 934	13 913 149	11,5%
2012	39 459 081	4 609 610	11,7%	129 239 562	14 243 602	11,0%
2013	29 700 115	3 817 261	12,9%	172 993 480	21 781 782	12,6%
total	216 438 309	25 678 913	11,9%	804 925 815	94 103 748	11,7%

Au cours des 6 années observées, la Collectivité régionale a consenti près de 240 M d'€ d'exonérations aux entreprises de ces deux secteurs, soit une moyenne de 40 M d'€ par année qui ont essentiellement bénéficié aux industries manufacturières.

Les taux d'exonérations restent stables, les évolutions observées tiennent plus à des erreurs de déclaration de codes douaniers qu'à un changement de la politique fiscale régionale, le tarif n'ayant que très peu évolué au cours de la période 2004-2014 (sauf à prendre en compte les négociations de 2009 bien entendu).

EXONERATIONS ET DEPENSE FISCALE SUR LES IMPORTATIONS

EXONÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRE SUR LES IMPORTATIONS

Catégorie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Montant moyen	% moyen
Entreprises (<i>biens d'équipement et matières premières</i>)	14 005 813	15 285 810	13 132 779	26 248 443	8 562 206		15 447 010	85%
Missions régaliennes de l'Etat	328 742	301 452	166 416	518 290	60 969		275 174	2%
Secteur hospitalier	391 304	429 910	686 824	1 299 508	635 321		688 573	4%
Autres (<i>avions, bateaux, voitures...</i>)	735 382	623 925	178 474	212 802	8 026 265		1 955 370	11%
TOTAL	15 461 241	16 641 097	14 166 502	28 279 043	17 284 761	16 837 997	18 111 774	
				AUTRE SOURCE 15 387 868€				AUTRE SOURCE 15 963 244€

IMPACT DE LA POLITIQUE D'EXONERATION SUR LES ENTREPRISES DE PRODUCTION (résultats d'enquête pour les années 2012 et 2013)

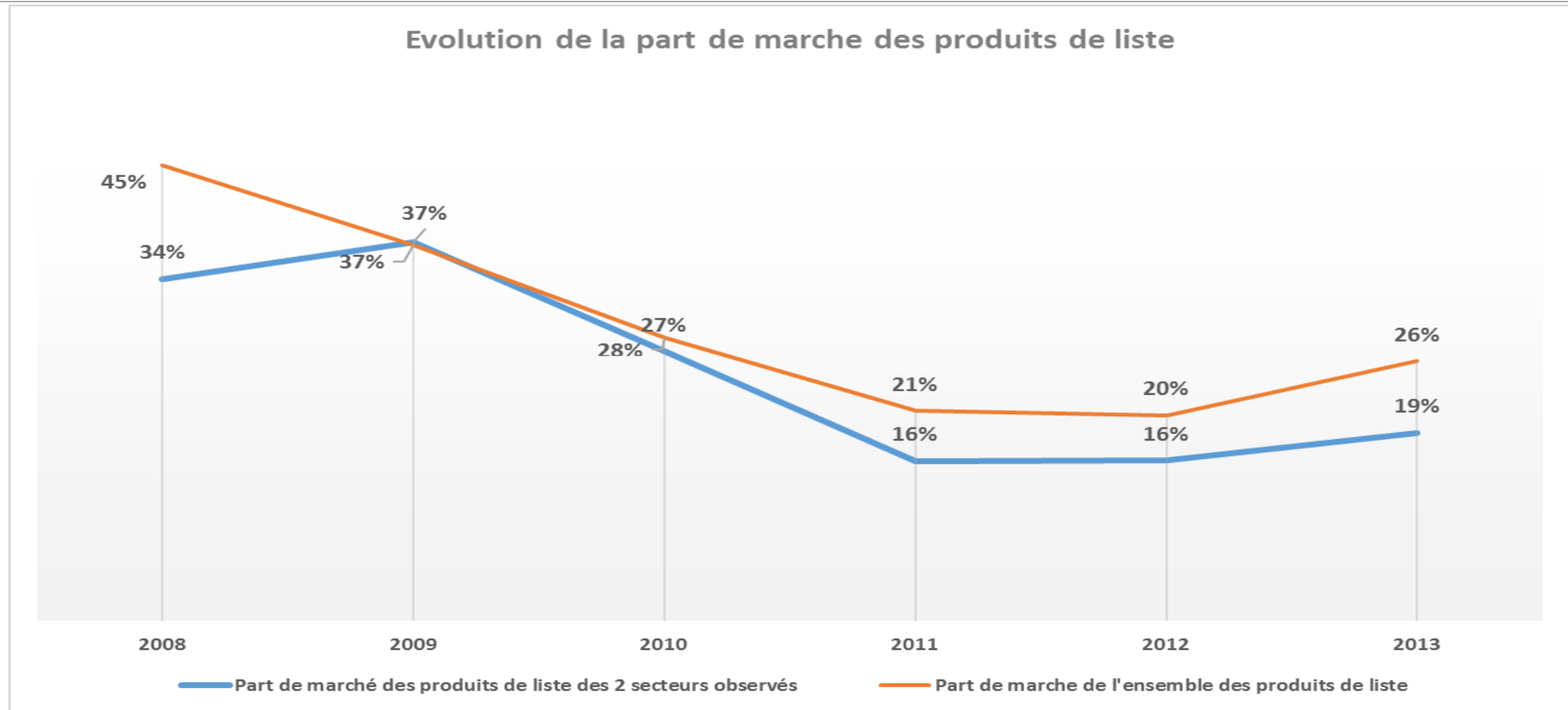
	INDUSTRIE EXTRACTIVE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	TOTAL
2012			
CA	12 484 987,00	197 683 631,00	210 168 618,00
EFFECTIF	46,50	657,08	703,58
INVESTISSEMENT	326 890,00	7 090 341,40	7 417 231,40
RESULTAT	1 415 174,00	11 949 514,94	13 364 688,94
TAUX DE SURCOUT	8,7%	24,8%	24,3%
TAUX DE COMPENSATION	0,0%	9,4%	9,1%
2013			
CA	12 309 237,00	182 802 328,00	195 111 565,00
EFFECTIF	45,50	658,43	703,93
INVESTISSEMENT	951 137,00	6 017 785,04	6 968 922,04
RESULTAT	1 908 388,00	6 784 332,86	8 692 720,86
TAUX DE SURCOUT	9,4%	25,0%	24,5%
TAUX DE COMPENSATION	0,0%	9,0%	8,7%

Les enquêtes ne corroborent pas les taux d'exonération (ou de compensation) constatés à partir des statistiques douanières. Elles révèlent ces taux sont très inférieurs et qu'ils ne couvrent qu'une très faible partie des surcoûts subis par ces entreprises, voir aucun pour les industries extractives.

Si les entreprises relevant du secteur des industries manufacturières subissent le plus fort taux de surcoût, elles ne sont compensées à hauteur de 37% de ces surcoûts par les exonérations d'OMI et l'aide au fret.

IMPACT DE LA POLITIQUE D'EXONERATION SUR LES ENTREPRISES DE PRODUCTION

EVOLUTION DE LA POSITION CONCURRENTIELLE DES PRODUITS DE LISTE



D'après les chiffres fournis par l'administration des douanes, la part de marché des produits de liste n'a cessé de diminuer entre 2008 et 2012, passant de 45,1 % à 20,4 %, l'année 2013 marquant un début de reprise (25,8 %). La situation des 2 secteurs observés est encore moins favorable, leur part de marché étant en 2013 très loin d'avoir rattrapé le niveau de 2009.

PRINCIPALES EVOLUTIONS DU NOUVEAU DISPOSITIF (2014-2020) (Rappel)

PRINCIPALES EVOLUTIONS DU DISPOSITIF D'OCTROI DE MER

Au niveau européen :

- ❑ Une durée limitée à 7 ans théoriques (2014-2020) mais à 5,5 ans en pratique (juillet 2015-Déc 2020) → Cette décision fragilise la production locale et peut avoir un impact sur la dynamique d'investissement
- ❑ Un abaissement du seuil de redevabilité de 550 000 € à 300 000 € de chiffre d'affaires → Entre 300 et 700 TPE pourraient être impactées en Guadeloupe
- ❑ Pour la Guadeloupe, une diminution sensible des produits « de liste » tant en nombre qu'en différentiels autorisés → Certaines productions locales ne bénéficient plus de différentiels de taxation par rapport à l'importation, leurs surcoûts ne sont plus compensés.
- ❑ Des exigences toujours plus fortes sur la justification des différentiels entre octroi de mer externe et octroi de mer interne

Au niveau national :

- ❑ Un cadre d'exonération élargi → Possibilité pour les conseils régionaux d'exonérer « les biens destinés à une personne exerçant une activité économique »
- ❑ Des exonérations à préciser par position tarifaire à 8 chiffres → Les entreprises doivent désormais préciser la nomenclature combinée à 8 chiffres de la Nomenclature douanière (NC8), selon la nomenclature douanière applicable au moment de l'exonération
- ❑ Des productions locales à préciser par position tarifaire à 8 chiffres : une nouvelle application (DOMINO) est mise en œuvre par l'administration des douanes pour améliorer le suivi de la production locale → Les entreprises doivent désormais déclarer leur production à l'échelle NC8 et préciser leur chiffre d'affaires pour chacun de leur produit au niveau NC8.

Au niveau régional :

- ❑ Un nouveau tarif qui tient compte de deux impératifs :
 - déclinaison de l'ensemble du tarif à l'échelle NC8,
 - prise en compte des listes de produits actualisés (annexe à la Décision UE du 17 déc.2014)
- ❑ La mise en place d'outils performants pour le suivi et l'évaluation des impacts du dispositif

PRINCIPAUX PRODUITS ET/OU FAMILLES DE PRODUITS A ENJEU :

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE (au moins 5 points d'écart)

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

ENJEUX :

- ☐ Obligation d'annuler les différentiels
- ☐ Pour l'instant la Région a choisi quasi systématiquement d'aligner l'OMI à l'OME
- ☐ Impact fiscal estimé : 926 049 € de recettes supplémentaires/an
 -  **La simulation a été faite sur le niveau SH4, l'impact est sans doute moindre!**
- ☐ Mais impacts importants sur la compétitivité des entreprises locales (cf. Enquête surcoûts présentée précédemment) ainsi que sur l'emploi et les prix.

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS :

- ☐ Quand une production locale est avérée, c'est-à-dire déclarée, l'alignement doit se faire en faveur de celle-ci, c'est-à-dire que c'est l'OME qui doit être abaissé (si l'on choisit de sauvegarder la production locale et l'emploi)
→ Impact fiscal estimé : 3 709 966 € de recettes en moins/an 
- ☐ Cette mesure serait provisoire et durerait le temps de demander à la Commission européenne la réintégration de ces produits dans les listes puisqu'une production locale existe et qu'elle subit un surcoût
- ☐ Cela implique que la production soit déclarée et correctement déclarée, c'est-à-dire sous le bon code à 8 chiffres.

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
2523 Ciments hydrauliques (y.c. les ciments non pulvérisés dits "clinkers"), même colorés	B	13	17,5	4,5	1 610 920	78	25 108	76%	72 491
2710 Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations n.d.a., contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huile	A	5	7,5	2,5	0	530 698	9 429 911		0
		7	9,5	2,5	27	86 707	729 551	5%	1
2711 Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	A	7	9,5	2,5	0	44 518	743 540		0
2712 Vaseline; paraffine, cire de pétrole microcristalline, slack wax, ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés	A	7	9,5	2,5	0	0	21 422	0%	0
2836 Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium	A	7	9,5	2,5	520	0	60 357	0%	13
2853 Autres composés inorganiques (y compris les eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté); air liquide (y compris l'air liquide dont les gaz rares ont été éliminés); air comprimé; amalgames autres que de métaux précieux	A	7	9,5	2,5	802	61	10 431	33%	20
2907 Phénols; phénols-alcools	A	7	9,5	2,5	0	2 595	4 159	0%	0
3102 Engrais minéraux ou chimiques azotés	B	10	12,5	2,5	47 757	4 578	163 441	6%	1 194
3103 Engrais minéraux ou chimiques phosphatés	B	10	12,5	2,5	24 442	0	1 130	50%	611
3104 Engrais minéraux ou chimiques potassiques	B	10	12,5	2,5	18 621	12	306 594	2%	466

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3105 Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg.	B	2	4,5	2,5	0 erreur de code la production est de 4 841 325 €/an	418	45 749	0,0%	0
		10	12,5	2,5	440 120	192	188 556	7,8%	11 003
3204 Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie	A	7	9,5	2,5	0	238	87 295	0,0%	0
3205 Laques colorantes; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, à base de laques colorantes	A	7	9,5	2,5	0	462	4 183	0,0%	0
3206 Autres matières colorantes; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, autres que celles des n° 32.03, 32.04 ou 32.05; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie	A	7	9,5	2,5	0	48	122 236		0
3207 Pigments, opacifiants et couleurs préparés, compositions vitrifiables, engobes, lustres liquides et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie; frites de verre et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	A	7	9,5	2,5	0	27	1 507	0,0%	0
3210 Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs	B	10	12,5	2,5	0	1 896	96 263	0,0%	0
3211 Siccatifs préparés	A	7	9,5	2,5	0	0	124 159	0,0%	0

1/ FAMILLE DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3212 Pigments (y.c. les poudres et flocons métalliques) dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; feuilles pour le marquage au fer; teintures et autres matières colorantes présentées dans les formes ou emballages pour la vente au détail	A	7	9,5	2,5	0	302	96 093	0%	0
3213 Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleur similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires	A	7	9,5	2,5	0	1 300	84 134	0%	0
3214 Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	A	7	9,5	2,5	0	12 847	995 995	0%	0
3215 Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides	A	7	9,5	2,5	0	38 237	707 773	0%	0
3301 Huiles essentielles (déterpénées ou non), y.c. celles dites "concrètes" ou "absolues"; résinoïdes; oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles	B	15	17,5	2,5	310	4 471	21 302	0%	8
3302 Mélanges de substances odoriférantes et mélangés (y.c. les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons	B	15	17,5	2,5	0	4 553	118 892	0%	0
3305 Préparations capillaires	B	15	17,5	2,5	1 111	25 189	1 185 317	0%	28

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3401 Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produit et préparation tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontisses, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents	B	7	9,5	2,5	10 706	5 649	1 059 800	1%	268
3402 Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y.c. les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01	B	10	12,5	2,5	517 546	232 080	4 864 452	10%	12 939
3705 Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, autres que les films cinématographiques	C	23	27,5	4,5	0	3 984	12 233	0%	0
3809 Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple), des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, n.d.a.	A	7	9,5	2,5	1 074	4 059	120 400	1%	27
3924 Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques	B	10	12,5	2,5	0	74 324	2 174 856	0%	0
3925 Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.	B	10	12,5	2,5	0	1 928	339 173	0%	0

1/ FAMILLES DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3926 Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 39.01 à 39.14	B	10	12,5	2,5	25 437	3 873	951 919	3%	636
4012 Pneumatiques rechapés ou usagés en caoutchouc; bandages, bandes de roulement pour pneumatiques et "flaps", en caoutchouc	A	10	12,5	2,5	0	48	97 423	0%	0
4409 Bois (y.c. les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en v, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout	A	7	9,5	2,5	0	0	923 285	0%	0
	B	15	17,5	2,5	0	5 690	394 356	0%	0
4415 Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois; tambours (tourets) pour câbles, en bois; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausse de palettes en bois	A	7	9,5	2,5	0	10 134	233 439	0%	0
4418 Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux ("shingles" et "shakes"), en bois	B	15	17,5	2,5	706 555	1 794	227 642	31%	17 664
4818 Papier des types utilisés pour papier de toilette et nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, serviettes de table, couches pour bébé, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	A	7	9,5	2,5	284 409	4 220	946 540	5%	7 110

1/ FAMILLE DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
4819 Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires	B	7	9,5	2,5	0	38 736	926 366	0%	0
4820 Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs-mémoires, blocs de papiers à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-mains, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres) chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y.c. les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou en carton; albums pour échantillonnages ou pour livres, en papier ou carton	A	7	9,5	2,5	211	3 466	567 924	0%	5
4821 Etiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non	B	7	9,5	2,5	198 206	0	244 581	72%	4 955
4823 Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	B	7	9,5	2,5	1 017 031	112	725 567	17%	25 426
4907 Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbre; billets de banque; chèques; titres d'actions ou obligations et titres similaires	B	15	17,5	2,5	247 294	0	6 762	97%	6 182
4909 Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications	B	15	17,5	2,5	18 070	37	54 054	26%	452
4911 Autres imprimés, y.c. les images, les gravures et les photographies	B	15	17,5	2,5	0	76 929	563 848	0%	0

1/ FAMILLE DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
6306 Bâches, et stores d'extérieur; tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement	B	0	17,5	17,5	374 971 erreur de code la production est de 2 624 797 €/an	2 755	74 953	13%	65 620
6805 Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés	A	7	9,5	2,5	0	7	79 258	0%	0
6810 Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés	B	13	17,5	4,5	0	0	4 742	0%	0
6811 Ouvrages en amiante-ciment,cellulose-ciment ou similaires	B	15	17,5	2,5	0	0	3 688	0%	0
7003 Verre dit "coulé", en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé	A	7	9,5	2,5	231 033	5	948	66%	5 776
7006 Verre des n° 70.03, 70.04 ou 70.05, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières	A	7	9,5	2,5	100 240	450	4 408	33%	2 506
7015 Verres d'horlogerie et verres analogues, verres de lunetterie commune ou médicale, bombes, cintrés, creusés ou similaires, non travaillés optiquement; sphères (boules) creuses et leurs segments, en verre, pour la fabrication de ces verres	B	7	9,5	2,5	5 023	0	3 881	56%	126
7113 Articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	C	18	27,5	9,5	0	264 644	1 925 917	0%	0
7114 Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	C	18	27,5	9,5	0	0	1 439	0%	0
7115 Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	C	18	27,5	9,5	0	0	160		0

1/ FAMILLE DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
7117 Bijouterie de fantaisie	C	18	27,5	9,5	0	6 394	204 021	0%	0
7213 Fil machine en fer ou en aciers non alliés	B	2	4,5	2,5	296 053	3 337	1 032 767	6%	7 401
		10	12,5	2,5	0	0	200 261	0%	0
7214 Barres de fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage	B	15	17,5	2,5	448 726	5 382	89 129	8%	11 218
7215 Autres barres en fer ou en aciers non alliés	B	15	17,5	2,5	0	0	343	0%	0
7217 Fils en fer ou en aciers non alliés	B	10	12,5	2,5	0	6	83 999	0%	0
7225 Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm. ou plus	A	10	12,5	2,5	0	0	4 184	0%	0
7308 Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier à l'excl. des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction	B	7	9,5	2,5	3 278 368	44 967	1 818 434	25%	81 959
		15	17,5	2,5	0	159	555 509	0%	0
7309 Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	A	2	4,5	2,5	0	25 778	452 786	0%	0
7310 Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés) en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	A	7	9,5	2,5	6 292	47 480	106 735	2%	157

1/ FAMILLE DE PRODUITS DONT CERTAINES SOUS POSITIONS SONT SORTIES DES « LISTES » DE L'UE
EN 2014 ET POUR LESQUELLES UNE PRODUCTION ET/OU UNE IMPORTATION EST IDENTIFIEE

Libellés SH4	LISTE 2004	DIFFERENTIEL PRATIQUE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
7314 Toiles métalliques (y.c. les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier	B	15	17,5	2,5	0	0	5 849	0%	0
7610 Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'excl. des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction	B	15	17,5	2,5	0	833	19 568	0%	0
7616 Autres ouvrages en aluminium	A	7	9,5	2,5	131 789	1 036	16 727	89%	3 295
8471 Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, n.d.a.	A	7	9,5	2,5	0	76 910	1 928 376	0%	0
8902 Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche	A	2	4,5	2,5	0	2 845	265	0%	0
8903 Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës	A	7	9,5	2,5	0	97 276	659 373	0%	0
9401 Sièges (à l'excl. de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, et leurs parties	B	10	12,5	2,5	4 053	1 987	632 935	0%	101
9403 Autres meubles et leurs parties	B	10	12,5	2,5	0	14 057	1 148 751	0%	0
9404 Sommiers articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y.c. ceux en caoutchouc alvéolaire, ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non	B	10	12,5	2,5	187 288	4 859	737 014	7%	4 682
9406 Constructions préfabriquées	B	10	12,5	2,5	0	7 717	419 190	0%	0
		15	17,5	2,5	15 141	29 023	652 220	51%	379
TOTAL					10 250 147	1 864 398	43 683 156	19,0%	344 718

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE (au moins 5 points d'écart)

ENJEUX :

- ☐ Risque de perdre le droits de pratiquer les différentiels (sortie de liste en 2017) ou que le produit soit rétrogradé en liste inférieure.
- ☐ Impact fiscal estimé : 4 388 805 € de recettes supplémentaires/an
 -  **La simulation a été faite sur le niveau SH4, l'impact est sans doute moindre!**
- ☐ Mais impacts importants sur la compétitivité des entreprises locales (cf. Enquête surcoûts présentée précédemment) ainsi que sur l'emploi et les prix.
- ☐ Impacts importants sur la compétitivité (cf. Enquête surcoûts présentée précédemment), l'emploi et les prix.

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS :

- ☐ Vérifier pour chaque sous position l'existence de production locale. Si elle s'avère effectivement nulle, et si aucun projet d'investissement n'est en cours, alors la disparition probable de ce produit des listes de l'UE n'aura pas d'impact.
- ☐ Pour toutes les autres productions, bien réelles, une meilleure valorisation du différentiel (- de 5 points d'écarts / différentiel maximum autorisé) est souhaitable sauf si le taux de surcoût réel ne le justifie pas.

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHE (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
2523 Ciments hydrauliques (y.c. les ciments non pulvérisés dits "clinkers"), même colorés	7	B	B	17,5	4,5	23 046 734	1 204 556	146 194	99%	1 037 103
3101 Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale	18	B	B	4,5	2,5	38 639	2 070	84 911	31%	966
3102 Engrais minéraux ou chimiques azotés	10	B	B	12,5	2,5	0	1 695	8 438	0%	0
3103 Engrais minéraux ou chimiques phosphatés	10	B	B	12,5	2,5	0	1 443	391 272	0%	0
3105 Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg.	10	B	B	12,5	2,5	0	0	103 466	0%	0
3208 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la note 4 du présent chapitre	10	B	B	12,5	2,5	183 234	31 645	522 281	7%	4 581
3209 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux	10	B	B	12,5	2,5	3 159 295	158 366	801 706	31%	78 982
3305 Préparations capillaires	13	B	B	9,5	2,5	0	9 050	810 599	0%	0

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3401 Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produit et préparation tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontisses, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents	10	B	B	12,5	2,5	40	4 818	619 126	33%	1
	13	B	B	9,5	2,5	0	5 142	532 804	0%	0
3402 Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y.c. les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01	10	B	B	12,5	2,5	5 433	54 192	1 155 749	10%	136
3406 Bougies, chandelles, cierges et articles similaires	10	B	B	12,5	2,5	548 573	30 382	1 149 635	31%	13 714
3917 Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	0	14 324	475 602	0%	0
			B Sauf 39171010	12,5	2,5	0	0	3 015 990	0%	0
3919 Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux	10	B	B	12,5	2,5	145 458	8 474	209 711	24%	3 636

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3401 Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produit et préparation tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontisses, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents	10	B	B	12,5	2,5	40	4 818	619 126	33%	1
	13	B	B	9,5	2,5	0	5 142	532 804	0%	0
3402 Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y.c. les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01	10	B	B	12,5	2,5	5 433	54 192	1 155 749	10%	136
3406 Bougies, chandelles, cierges et articles similaires	10	B	B	12,5	2,5	548 573	30 382	1 149 635	31%	13 714
3917 Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	0	14 324	475 602	0%	0
			B Sauf 39171010	12,5	2,5	0	0	3 015 990	0%	0
3919 Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux	10	B	B	12,5	2,5	145 458	8 474	209 711	24%	3 636

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHE (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3920 Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières	10	B	B	12,5	2,5	58 138	2 530	140 440	#DIV/0!	1 453
3923 Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	93 160	15 024	1 052 787	2%	2 329
3924 Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	0	197 270	2 714 108	0%	0
3925 Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.	10	B	B	12,5	2,5	515 648	35 219	836 267	#DIV/0!	12 891
3926 Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 39.01 à 39.14	10	B	B	12,5	2,5	109 308	91 111	1 398 706	6%	2 733
4407 Bois sciés ou desossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.	8	A	A	4,5	2,5	405 753	887	2 233 485	4%	10 144
4818 Papier des types utilisés pour papier de toilette et nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, serviettes de table, couches pour bébé, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	13	B	B	9,5	2,5	0	2 165	429 022	0%	0

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHE (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
3920 Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières	10	B	B	12,5	2,5	58 138	2 530	140 440	#DIV/0!	1 453
3923 Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	93 160	15 024	1 052 787	2%	2 329
3924 Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques	10	B	B	12,5	2,5	0	197 270	2 714 108	0%	0
3925 Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.	10	B	B	12,5	2,5	515 648	35 219	836 267	#DIV/0!	12 891
3926 Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 39.01 à 39.14	10	B	B	12,5	2,5	109 308	91 111	1 398 706	6%	2 733
4407 Bois sciés ou desossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.	8	A	A	4,5	2,5	405 753	887	2 233 485	4%	10 144
4818 Papier des types utilisés pour papier de toilette et nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, serviettes de table, couches pour bébé, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	13	B	B	9,5	2,5	0	2 165	429 022	0%	0

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L'UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
4821 Etiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non	13	B	B	9,5	2,5	16 422	3 070	191 288	20%	411
4823 Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	13	B	B	9,5	2,5	0	415	71 754	0%	0
6306 Bâches, et stores d'extérieur; tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement	20	B	B	17,5	17,5	0	3 559	62 660	0%	0
6810 Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés	7	B	B	17,5	4,5	22 091	7 118	87 937	22%	994
			B Sauf 68101110	17,5	4,5	6 879 568	11 596	411 206	94%	309 581
7213 Fil machine en fer ou en aciers non alliés	10	B	B	12,5	2,5	22 333	980	2 250 334	33%	558
7308 Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier à l'excl. des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction	13	B	B	9,5	2,5	8 267	31 076	2 647 301	2%	207

2/ FAMILLES DE PRODUITS DONT LES DIFFERENTIELS POUR CERTAINES SOUS POSITIONS SONT TROP PEU VALORISES AU REGARD DES AUTORISATIONS DE L’UE

Libellés SH4	ECART/ DIFF AUTORISE	LISTE 2004	LISTE FUTURE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	PART DE MARCHÉ (MOYENNE 2008-2013)	OMI PAYE (MOYENNE 2008-2013)
7309 Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	8	A	B	4,5	2,5	0	0	5 782	0%	0
			B LIMIE AU 73090010	4,5	2,5	41 807	5 600	355 340	11%	1 045
9404 Sommiers articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y.c. ceux en caoutchouc alvéolaire, ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non	10	B	B	12,5	2,5	0 il s’agit d’une erreur de code de déclaration la production s’élève à 1 123 731 €/an	185	220 874	0%	0
9406 Constructions préfabriquées	10	B	B	12,5	2,5	0	583	860 169	0%	0
TOTAL						35 299 902	1 934 542	25 996 942	57,6%	1 481 465

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

ENJEUX :

- ❑ Des productions locales dont les surcoûts ne sont pas compensés et dont la compétitivité est mal assurée
- ❑ Certaines n'entrent pas encore dans le seuil de redevabilité mais pourraient l'être prochainement, ce qui aggravera leur situation au regard de la concurrence des importations

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS :

- ❑ Ces productions sont pour la plupart mal identifiées : erreur de codes NC, codes à 4 chiffres, etc...
- ❑ D'autres sont «naturellement» protégées de la concurrence (gravier, bitumeux, ...)
- ❑ Mais pour toutes les autres, il est indispensable d'identifier les entreprises rapidement pour que la Région puissent construire l'argumentaire de surcoût qui permettra de les faire figurer en annexe à la Décision UE au moment de la révision de 2017.

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008- 2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008- 2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008- 2013)
2516 Granit, porphyre, basalte, grès et autres pierres de taille ou de construction, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	25161210		9,5	9,5	75 572	0	0
2517 Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement ; macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels similaires, même comprenant des matières reprises dans la première partie du libellé; tarmacadam; granules, éclats et poudres de pierres des n° 25.15 ou 25.16, même traités thermiquement	251710		4,5	4,5	8 340 793	218	235 212
	25171010	Cailloux et graviers, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement	4,5	4,5	3 752 449	8 309	780 526
2712 Vaseline; paraffine, cire de pétrole microcristalline, slack wax, ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés	2712	vaseline; paraffine, cire de pétrole microcristalline, slack wax, ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenues par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés	9,5	9,5	37 746	11 348	97 000
2715 Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, "cut-backs", par exemple)	27150000	Mastics bitumineux, 'cut-backs' et autres mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral	9,5	9,5	10 725 590	2 904	280 185
	271500	Mastics bitumineux, 'cut-backs' et autres mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral	9,5	9,5	2 427 672	0	0

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008- 2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008- 2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008- 2013)
3304 Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures	330499	lait corporel; lait démaquillant	17,5	17,5	14 207	0	0
	33049900	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'excl. des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux,	17,5	17,5	55 898	1 157 118	6 778 443
36 Poudres et explosifs, articles de pyrotechnie, allumettes, matières inflammables	36	poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matieres inflammables	17,5	17,5	157 302	0	0
3814 Solvants et diluants organiques composites, n.d.a.; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis	381400900		9,5	9,5	8 696	0	0
3816 Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, autres que les produits du n° 38.01	381600		4,5	4,5	6 793 607	0	0
3816 Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, autres que les produits du n° 38.01	381600		4,5	4,5	6 793 607	0	0
3816 Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, autres que les produits du n° 38.01	381600	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)	4,5	4,5	7 259 481	2 802	185 705

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)
3820 Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage	38200000	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)	9,5	9,5	99 228	1 103	148 868
3824 Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y.c. celles consistant en mélanges de produits naturels), n.d.a.	38245010	Béton, prêt à la coulée	4,5	4,5	6 829 141	0	1 771
	382450	mortier et béton, non réfractaires	4,5	4,5	19 129 886	0	0
4407 Bois sciés ou desossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.	4407	bois sciés ou désossés longitudinalement tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm, à l'exclusion du 440710	4,5	4,5	858 657	0	0
4810 Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'excl. de tout autre couchage ou enduction, même coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulalire, de tout format	481020	papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	9,5	9,5	5 307	0	0
4901 Livres, brochures et imprimés similaires, même sur feuillets isolés	49011000	Livres, brochures et imprimés simil., en feuillets isolés, même pliés (à l'excl. des publications périodiques et des publications à usages principalement publicitaires)	2,5	2,5	763 135	70 510	52 363

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)
4902 Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité	490290	(vide)	2,5	2,5	1 701 819	0	0
	49021000	Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité, paraissant au moins quatre fois par semaine	2,5	2,5	353 669	1 097	265 923
4907 Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbre; billets de banque; chèques; titres d'actions ou obligations et titres similaires	490700	timbres-postes, timbres fiscaux et analogues	0,0	0,0	75 227	0	0
6802 Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'excl. de ceux du n° 68.01; cubes, dès et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y.c. l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y.c. l'ardoise), colorés artificiellement	68029310	Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)	9,5	9,5	6 687	0	59 332
	6802	ouvrages en pierres, plâtre, ciment, mica ou matières analogues	9,5	9,5	12 224	0	0
6811 Ouvrages en amiante-ciment,cellulose-ciment ou similaires	68118200	Plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles simil., en cellulose-ciment ou simil., ne contenant pas d'amiante (sauf plaques ondulées)	17,5	17,5	1 168 895	0	5 699

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)
7004 Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé	7004		9,5	9,5	37 127	0	0
7005 Glace (verre flotte et verre doux ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée	7005		9,5	9,5	512 720	0	0
7210 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm. ou plus, plaqués ou revêtus	721070	produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, peints, vernis, ou revêtus de matières plastiques	4,5	4,5	266 921	0	0
	72106100	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc	9,5	9,5	20 696	0	6 734
	721012		4,5	4,5	14 513	0	0
7326 Autres ouvrages en fer ou en acier	73269098	Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.	4,5	4,5	103 333	53 601	2 738 700
8406 Turbines à vapeur	84069010	Ailettes, aubages et rotors, pour turbines à vapeur	9,5	9,5	26 997	0	65 534
8426 Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de dechargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues	84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)	9,5	9,5	39 067	0	89 893
8431 Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n° 84.25 à 84.30	84311000	Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.	9,5	9,5	31 679	734	60 845

3/ FAMILLES DE PRODUITS POUR LESQUELS UNE PRODUCTION EST DECLAREE MAIS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES LISTES UE

Libellés SH4	CODE DECLARE	INTITULE	TAUX OME	TAUX OMI	MOYENNE PRODUCTION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE EXPORTATION (MOYENNE 2008-2013)	MOYENNE IMPORTATION (MOYENNE 2008-2013)
8479 Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le présent chapitre	8479		9,5	9,5	10 318	0	0
8537 Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n° 85.35 ou 85.36 pour la commande ou la distribution électrique, y.c. ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90, ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n° 85.17	853710	machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	9,5	9,5	116 545	0	0
	85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)	9,5	9,5	44 380	18 509	2 717 811
	85371099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 v (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil ainsi que les armoires de commande numé	9,5	9,5	355 507	76 530	1 065 027
TOTAL					89 377 873	1 404 784	15 635 570